

## Résultats annuels 2024-2025 et perspectives ambitieuses

### Evolution en cours au sein de la Gouvernance

---

- **Résultats annuels en amélioration par rapport à l'exercice précédent malgré des éléments non récurrents**
- **Transformation stratégique réussie et déjà visible dans le carnet de commandes : 9,1 M€ au 30 juin 2025, dont 6,1 M€ sur des unités en injection biométhane**
- **Signature annoncée ce jour de 2 nouveaux contrats de travaux sur des unités en injection biométhane pour 6,8 M€<sup>1</sup>**
- **Confirmation de l'objectif de chiffre d'affaires 2025-2026 entre 12 M€ et 15 M€ avec un EBITDA positif**
- **Projet d'augmentation de capital d'un maximum 8 M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription (« DPS ») afin de saisir les nombreuses opportunités de développement en propre et financer la croissance**

La société Agripower France (« Agripower »), acteur de la transition énergétique et intégrateur de solutions de méthanisation, annonce aujourd’hui ses résultats annuels de l’exercice 2024-2025 pour l’exercice clos le 30 juin 2025.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d’Administration d’Agripower France, réuni le 12 septembre 2025. Le rapport financier annuel, incluant les comptes au 30 juin 2025 certifiés par les commissaires aux comptes, sera disponible le 15 septembre 2025 dans la rubrique « Documents financiers » sur le site internet de la Société [www.agripower-france.com](http://www.agripower-france.com).

Les résultats financiers annuels 2024-2025 publiés sont en amélioration par rapport à l’année dernière, mais intègrent encore des éléments non récurrents directement liés à l’activité de méthanisation à la ferme, désormais arrêtée commercialement.

Ces résultats ne sont pas encore représentatifs du virage stratégique majeur pris par Agripower qui concentre désormais son activité sur le développement d’unités de méthanisation en injection biométhane de taille significative, pour compte de tiers ou pour compte propre.

L’évolution du carnet de commandes est en revanche déjà significative de la transformation stratégique de la Société. Au 30 juin 2025, il s’établit à 9,1 M€, dont 6,1 M€ pour le développement de 3 unités en injection biométhane et 3,0 M€ pour les 16 projets de méthanisation à la ferme toujours en portefeuille. Ce carnet de commandes a été renforcé début septembre par la signature de 2 contrats de travaux sur des unités d’injection biométhane pour un montant cumulé de 6,8 M€.

Fort de ces éléments et d’un portefeuille de projets en prospection très actif, le Groupe confirme son objectif 2025-2026 d’un chiffre d’affaires compris entre 12 et 15 M€ avec un EBITDA positif.

Pour accompagner cette nouvelle phase active de croissance, Agripower lancera prochainement, sous réserve de l’approbation des actionnaires lors de l’Assemblée Générale de ce jour, une augmentation de capital d’un montant maximum de 8 M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription. Le management participera à cette opération, témoignant de sa confiance dans les perspectives.

---

<sup>1</sup> Cf communiqué du 15 septembre 2025, disponible sur le site internet de la Société.

## SYNTÈSE DES RÉSULTATS ANNUELS

En milliers d'euros	2024-2025 12 mois	2023-2024 12 mois
Chiffre d'affaires net économique <sup>2</sup>	4 351	4 786
<b>Chiffre d'affaires net publié</b>	<b>3 690</b>	<b>1 377</b>
Produits d'exploitation	3 790	1 669
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(6 433)</b>	<b>(6 149)</b>
Dont Achat net de marchandises	(201)	(1 099)
Dont Autres achats et charges externes	(4 820)	(3 225)
Dont Charges de personnel	(1 345)	(1 673)
Dont autres charges	(67)	(149)
<b>EBITDA<sup>3</sup></b>	<b>(2 643)</b>	<b>(4 480)</b>
Dotations aux amortissements et provisions	(1 414)	(205)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(4 057)</b>	<b>(4 685)</b>
Résultat financier	194	192
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(3 863)</b>	<b>(4 492)</b>
Résultat exceptionnel	5	(406)
IS	2	10
<b>Résultat net</b>	<b>(3 856)</b>	<b>(4 889)</b>

## CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL 2024-2025

Le **chiffre d'affaires net « économique »** s'élève à **4,4 M€** sur l'année 2024-2025. Il se décompose de la manière suivante :

- **L'activité de méthanisation à la ferme** a généré un chiffre d'affaires de 1,1 M€ (vs 3,0 M€ sur l'exercice précédent) reflétant l'arrêt progressif de cette activité devenue non stratégique.
- **L'activité de grande méthanisation** génère un chiffre d'affaires de 1,8 M€ (vs 0,1 M€), provenant essentiellement de la construction d'un projet Greenfield.
- **Les services associés (consommables, maintenance, SAV)** récurrents et stratégiques ressortent à 1,4 M€ (vs 1,7 M€ sur l'exercice précédent). Cette évolution est liée à une mobilisation exceptionnelle des équipes de services sur des unités de méthanisation à la ferme à la suite de défauts de matériels en provenance d'un fournisseur, qui a eu comme conséquence de décaler quelques interventions techniques facturables.

**Le chiffre d'affaires net publié ressort à 3,7 M€ intégrant l'annulation pour -0,7 M€ du chiffre d'affaires déjà reconnu à l'avancement sur les 13 projets de méthanisation de cogénération à la ferme annulés sur l'exercice.**

<sup>2</sup> Avant annulation pris sur les années antérieures.

<sup>3</sup> EBITDA : Résultat d'exploitation + dotations nettes aux amortissements et provisions.

## RENTABILITÉ IMPACTÉE PAR DES ELEMENTS NON RECURRENTS

Les actions de réduction de coûts et d'efficience opérationnelle portent leurs fruits, malgré un niveau de chiffre d'affaires encore insuffisant pour atteindre le point d'équilibre.

La bonne maîtrise des charges opérationnelles et la baisse des frais de personnel liée à la réduction des effectifs en un an ont permis de réduire de 1,9 M€ la perte d'EBITDA qui ressort à -2,6 M€ (vs -4,5 M€ en 2023-2024).

Le résultat d'exploitation s'établit à -4,1 M€ intégrant des dépréciations et pertes à terminaison exceptionnelles liées au remplacement sur des projets de méthanisation à la ferme de matériels non performants provenant d'un fournisseur.

Après prise en compte du résultat financier positif (+0,2 M€), le résultat net ressort à -3,9 M€.

## SITUATION BILANCIELLE ET PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

**Au 30 juin 2025, les capitaux propres s'élèvent à 3,2 M€.**

Les flux de trésorerie liés à l'activité sont négatifs à hauteur de -1,3 M€. Ils sont composés d'une marge brute d'autofinancement de -2,5 M€, et d'une amélioration du besoin de fonds de roulement de 1,2 M€.

Les investissements nets s'élèvent à 1,7 M€ correspondant en compte courant à la filiale Agripower Partner dédiée aux prises de participation en capital et aux financements opérationnels en compte courant des actifs Méthélec (1,6 M€ versés sur l'exercice) et de l'unité « Grand Est » (0,1 M€ versé sur l'exercice). Le développement des unités en propre requiert en effet des fonds significatifs au démarrage mais apportera des revenus récurrents et des cash-flow réguliers tout au long de la durée d'exploitation des unités.

Sur l'exercice, le Groupe a procédé aux premières échéances de remboursement du prêt vert de BPI France pour un montant de 1,0 M€. Les dettes financières brutes ressortent au 30 juin 2025 à 2,2 M€, dont 2,0 M€ de prêt vert restant à rembourser. **La trésorerie disponible ressort à 1,5 M€.**

**Agripower lancera prochainement, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale de ce jour, une augmentation de capital d'un montant maximum de 8 M€** afin de renforcer sa trésorerie et lui permettre de saisir les nombreuses opportunités potentielles, créatrices de valeur. **Le management, réuni dans une société créée spécifiquement s'est engagé à participer à cette opération.**

## CARNET DE COMMANDES A 9,1 M€ RENFORCE PAR LES SIGNATURES ANNONCEES CE JOUR

Agripower a pris acte de l'annulation sur l'exercice de 13 projets de méthanisation de cogénération à la ferme, non poursuivis par les donneurs d'ordre ou non viables économiquement.

**Agripower dispose au 30 juin 2025 d'un carnet de commandes d'une valeur de 9,1 M€** composé de 19 projets, répartis entre 3 unités d'injection bio méthane pour 6,1 M€ et 16 unités de méthanisation à la ferme restant en portefeuille (14 en cours d'installation et 2 en ingénierie) pour 3,0 M€.

**Ce carnet de commandes est renforcé par la signature ce jour de 2 contrats de travaux pour un montant cumulé de 6,8 M€ sur 2 projets d'injection bio méthane<sup>4</sup>.**

Le carnet de commandes n'intègre pas les revenus récurrents issus des services associés (1,3 M€ en 2024-2025).

---

<sup>4</sup> Cf communiqué du 15 septembre 2025, disponible sur le site internet de la Société.

## PERSPECTIVES

Agripower aborde avec ambitions et confiance la nouvelle phase de son développement, portée par une stratégie claire, une équipe engagée et des perspectives de marché très favorables.

Le marché de la méthanisation connaît aujourd'hui une dynamique inédite avec des projets plus importants et plus rentables. Les projets de conversion de cogénération vers l'injection permettent notamment de raccourcir les cycles de développement de plusieurs années à quelques mois, tout en optimisant les retours sur investissement avec une meilleure rentabilité intrinsèque (valorisation directe à 100 % du gaz injecté).

Cette évolution du marché va de plus être accélérée par la parution au Journal Officiel, de **l'arrêté du 8 septembre 2025 qui supprime les pénalités en cas de résiliation anticipée d'un contrat d'achat d'électricité issue de cogénération de biogaz, à condition que le site soit converti vers l'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel, l'utilisation du biométhane comme carburant alternatif ou la valorisation du biogaz pour la production de chaleur.**

Cette dynamique se retrouve également dans le portefeuille de prospection d'Agripower qui dispose, après avoir concrétisé 2 contrats en septembre, encore aujourd'hui d'un pipeline en négociation d'environ 15 M€ de contrats de travaux sur 4 projets pour des décisions attendues sur les 12 prochains mois.

Agripower vise ainsi un objectif de chiffre d'affaires 2025-2026 entre 12 M€ et 15 M€ avec un EBITDA positif. La consolidation d'Agripower Partner en 2025-2026 permettra d'intégrer en plus les revenus de biométhane de Méthélec.

## EVOLUTION EN COURS AU SEIN DE LA GOUVERNANCE

**François Gerber déclare** « Je me suis engagé mi-2023 en qualité de Président du Conseil d'administration pour redresser le Groupe dans une période difficile, en nommant une nouvelle direction générale menée par Guillaume Labarrière. Mission accomplie ! Les équipes opérationnelles ont réalisé un travail remarquable et, en quelques mois, conduit une transformation stratégique qui porte déjà ses fruits, comme en témoignent les contrats récemment remportés. L'augmentation de capital constitue la dernière pierre de l'édifice. Je quitte donc mes fonctions au sein du Conseil d'administration avec la conviction profonde que les fondamentaux sont solides et que l'avenir est prometteur. J'ai une confiance totale dans le Conseil d'administration et dans le management — qui participera à cette augmentation de capital — pour poursuivre avec succès le développement d'Agripower au cours des prochaines années. Je compte désormais sur les actionnaires pour voter en faveur de cette augmentation de capital et j'espère qu'ils saisiront pleinement l'opportunité d'y souscrire. »

François Gerber, Président du Conseil d'Administration, a informé les membres du Conseil d'Administration de sa décision, en phase avec son engagement initial, de mettre fin à ses mandats d'administrateur et de Président du Conseil d'administration avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2025.

Le conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur François Gerber de ses mandats d'administrateur et de Président du Conseil. La nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Guillaume Labarrière est soumise à l'Assemblée Générale de ce jour. Un conseil d'administration se réunira à l'issue de celle-ci afin d'élire un nouveau Président.

**Guillaume Labarrière Directeur Général d'Agripower déclare** « Je tiens à remercier François Gerber et le conseil d'Administration pour la confiance qui m'a été donnée depuis ma nomination. Les résultats que nous publions ce jour soldent en quelque sorte le passé. Nous entrons désormais dans une nouvelle phase de développement dans un environnement plus favorable pour les unités de méthanisation productrices de biométhane. Les succès commerciaux remportés au cours des derniers mois, avec la conversion de 2 sites de

cogénération en injection biométhane (brownfield) et le développement de 2 nouveaux sites en injection biométhane (greenfield) confirment la réussite de notre transformation stratégique. Sur ces 4 unités, nous prenons ou allons prendre une participation au capital afin d'intégrer des revenus et cash-flow récurrents sur le long terme, créateurs de valeur. L'augmentation de capital est la dernière étape de cette transformation pour nous donner les moyens d'accélérer le développement. Tout cela est enthousiasmant et je suis convaincu qu'Agripower jouera un rôle majeur dans les années qui viennent dans le développement de la méthanisation et la transition énergétique.

»

**Prochain communiqué financier :**

**Résultats semestriels 2025-2026 – 26 mars 2026**

**Retrouvez toute l'information sur le site [www.agripower-france.com](http://www.agripower-france.com)**

---

**À PROPOS D'AGRIPOWER**

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients dans la conception et la réalisation d'unités de méthanisation, pouvant aller jusqu'à des prises de participations capitalistiques.

En 2024-2025, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires économique de 4,4 millions d'euros.

---

**RELATIONS INVESTISSEURS**

ACTUS finance & communication  
Guillaume Le Floch  
agripower@actus.fr  
Tél. 01 53 67 36 70

**RELATIONS PRESSE**

ACTUS finance & communication  
Fatou-Kiné N'Diaye  
fndiaye@actus.fr  
Tél. 01 53 67 36 34